



A vos cultures

N° 25 – 13 septembre 2017

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de santé du végétal n°31

A RETENIR :

Colza :

- Stade cotylédons pour la majorité des parcelles du réseau
- Quelques dégâts d'altise et de limaces, surveiller l'arrivée des grosses altises
- Premières observations de tenthrèdes et de pucerons
- ➔ La surveillance doit se poursuivre jusqu'au stade 3-4 feuilles (limaces, altises) et jusqu'au stade 6 feuilles (tenthrèdes, pucerons)

COLZA

Le réseau de parcelles se met en place progressivement avec 12 parcelles déclarées et observées cette semaine.

STADES : Du stade cotylédons (7 parcelles observées) à 4 feuilles (1 parcelle)

Pensez à remettre vos cuvettes jaunes

Rappel sur la mise en place :

Dès le semis, placer les cuvettes (enterrées et sur végétation) dans le colza à 10 m de la bordure, si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente (le plus proche).

Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionné de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).

LIMACES :

4 parcelles du réseau sur 12 observées présentent des dégâts avec moins de 10% de la surface foliaire atteinte.

Poursuivre la surveillance jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza, et intervenir en cas d'infestation importante.

Rappel : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour le colza mais l'accumulation des morsures peut entraîner une dépréciation rapide et préjudiciable en cas de présence significative.

PETITES et GROSSES ALTISES

8 parcelles sur 12 observées cette semaine présentent des morsures d'altises, qui restent cependant limités avec 14% de plantes touchées en moyenne (et jusqu'à 50% sur une parcelle). Une seule petite altise a été capturée dans un piège cette semaine, et aucune grosse altise.

Les conditions climatiques favorables au vol de la grosse altise n'ont pas encore été réunies. Il est donc important de poursuivre les visites des parcelles 2 à 3 fois par semaine pour ne pas se laisser surprendre par le début du vol.



Petite altise



Grosse altise

Rappel du seuil d'intervention :

Le seuil de nuisibilité est fixé à **8 pieds sur 10 portant des morsures** sans que la dépréciation dépasse le quart de la surface végétative, jusqu'au stade 3 feuilles.

A ce jour aucune intervention n'est justifiée sur les ravageurs aériens d'automne sur les parcelles du réseau.

Attention toutefois à maintenir la surveillance des parcelles, des interventions ponctuelles peuvent être justifiées si le seuil de 8 plantes sur 10 est atteint.

Dans ce cas, intervenir avec une cyperméthrine comme par exemple Cythrine Max à 0.05 litre/ha (cyperméthrine 500 g/l).

TENTHREDES

Ces fausses chenilles noires (vert clair quand elles sont jeunes) dévorent les feuilles du colza. Commencer la surveillance si ce n'est pas déjà fait.



Adultes



Larves

Des captures d'adultes en cuvette jaune sont signalées dans cinq parcelles sur six observées, avec de 1 à 20 individus. La présence d'adultes n'est pas un indicateur pertinent du risque encouru mais elle doit vous inciter à vérifier la présence de larves sur la végétation. A ce jour, une parcelle présente des dégâts de larves de tenthrède avec 8% des pieds touchés et 2% de la surface foliaire détruite. **Maintenir la surveillance jusqu'au stade 6 feuilles des colzas.**

Rappel du seuil d'intervention :

Intervenir si les larves prélèvent **plus du quart de la surface foliaire**. Les plus graves attaques arrivent souvent en fin de stade larvaire quand les fausses chenilles sont devenues noires.

PUCERONS VERTS

Des pucerons verts ont été observés dans une parcelle (sur 8 observées) en bordure. Le seuil de risque est fixé à 20% de plantes porteuses de pucerons.

Une surveillance attentive doit donc être maintenue en observant la face inférieure des feuilles jusqu'au stade 6 feuilles (fin de la période de risque).

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits phytopharmaceutiques
<https://ephy.anses.fr/>
- le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf
- connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toute autre information
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr

